

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 avril 2018

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE - (N° 857)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 624

présenté par

M. Chenu, M. Aliot, M. Bilde, M. Collard, Mme Le Pen et M. Pajot

**ARTICLE 16**

À la fin de l'alinéa 18, substituer au mot :

« dix »

le mot :

« vingt-quatre ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'engorgement que notre système judiciaire connaît actuellement impose d'allonger le délai pendant lequel un étranger qui se voit libérer des contraintes du placement en rétention ou de l'assignation à résidence, reste à disposition de la justice.